



Un arbre de Noël, c'est recycl'arbre !

Vous l'avez dégarni de ses guirlandes et vous voilà bien embêté avec votre sapin de Noël. Sachez que vous pouvez lui offrir une deuxième vie. Pour une 24^e année consécutive, la MRC de Rimouski-Neigette et ses nombreux partenaires vous invitent à participer à la **Grande collecte d'arbres de Noël**.

Du **26 décembre au 15 janvier 2017**, la population de la MRC de Rimouski-Neigette est invitée à rapporter son arbre de Noël naturel au Carrefour Rimouski. Les arbres peuvent être déposés **sur le stationnement surélevé du Carrefour Rimouski** à proximité de la rue Léonidas. Ils seront ensuite broyés à l'écocentre puis réintégrés au compost de la Ville de Rimouski. Ainsi, votre beau sapin réintégrera le cycle de la nature et permettra à d'autres plantes de pousser.

Notez qu'après la fin de cette collecte, il sera toujours possible de déposer gratuitement votre sapin à l'écocentre de la Ville de Rimouski, à partir de février aux heures d'ouverture habituelles.

En recyclant votre arbre de Noël, vous contribuez à la protection de l'environnement. L'hiver dernier, 21 tonnes d'arbres de Noël ont évité la route de l'enfouissement grâce à votre participation. Merci de poser à nouveau ce geste concret pour l'environnement!

La MRC de Rimouski-Neigette remercie tous les partenaires qui rendent ce recyclage écologique possible: Ville de Rimouski, Carrefour Rimouski, TVA Est-du-Québec, Bell Média, L'Avantage, Rouge FM, Radio ENERGIE et l'OCEANIC.

Pour plus d'informations, contactez : Catherine Denis, coordonnatrice en environnement à la MRC de Rimouski-Neigette au 418 724-5154 # 221 ou par courriel à environnement@mrc-rn.ca